

BULLETIN DE LA COMMUNAUTE PAROISSIALE SAINT-JEAN-DE-MALTE

N° 1703 – 29 octobre 2017 – Presbytère : 24, rue d'Italie – Téléphone : 04 42 38 25 70 – Télécopie : 04 42 27 26 41

Email : paroissesaintjeandemalte@gmail.com – Site : <http://moinesdiocesains-aix.cef.fr>

Facebook : Paroisse Saint Jean de Malte Aix en Provence



Les moines apostoliques diocésains, fraternité fondée en 1978 et dépendant de l'évêque de ce diocèse, vous souhaitent la bienvenue. Nous sommes au service de cette paroisse, ayant pour vocation de partager avec tous les chrétiens le meilleur de notre vie avec le Seigneur, à commencer par la prière liturgique qui est le bien de tous. Nous vous invitons en semaine aux laudes à 8h00, à la messe à 12h05, et aux vêpres à 19h (le dimanche, laudes à 8h30 ; messes à 10h30 et à 18h ; vêpres à 19h.)

30^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

CHANTS DE LA MESSE :	Prédication Frère Daniel BOURGEOIS
ENTREE : DE SA MAIN, LE SEIGNEUR M'A RELEVE, IL M'A SAUVE CAR IL M'AIME, ALLELUIA (x4)	A 302
CHANT DE MEDITATION : LE SEIGNEUR M'A FAIT REVIVRE QUAND J'ALLAIS A LA MORT (avec le psaume 29)	A 401
COMMUNION : REJOUIS-TOI, ÉGLISE DU SEIGNEUR, ALLELUIA, ALLELUIA VOICI TON BIEN AIME QUI VIENT VERS TOI, ALLELUIA, ALLELUIA	A 610

CHANT DE SORTIE : *comme à l'entrée*

FETE DE LA TOUSSAINT

ENTREE : O CHRIST, TU ES LA SPLENDEUR DE TOUS LES SAINTS, TU NOUS DONNES DE MARCHER EN TA PRESENCE ENVELOPPE D'UNE NUEE IMMENSE DE TEMOINS	V 607
CHANT DE MEDITATION : CELUI QUI SIEGE SUR LE TRONE A ETENDU SUR EUX SA TENTE, JAMAIS PLUS ILS NE SERONT ACCABLES PAR LE SOLEIL, NI PAR AUCUN VENT BRULANT ! (avec le psaume 15)	V 605
ACCLAMATION DE L'ÉVANGILE	V 611
COMMUNION : EXULTEZ DE JOIE, TRESSAILLEZ D'ALLEGRESSE, ALLELUIA, ALLELUIA CAR LE ROYAUME DE CIEUX EST PROMIS ET DONNE, A CEUX QUI ONT SOIF DU SALUT ET DE L'AMOUR SEIGNEUR.	V 601
CHANT DE SORTIE : GLOIRE A TOI, SEIGNEUR DES PUISSANCES, GLOIRE A TOI, O CHRIST NOTRE ROI	V600

AGENDA DE LA SEMAINE DU 29 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2017

Dim 29/10	10h30 : messe		18h : messe / 19h : vêpres	
Lun 30/10				
Mar 31/10			19h : lucernaire-vigiles de la Toussaint	
Mer 01/11	10h30 : messe	16h : célébration au cimetière	18h : messe/19h : 2 ^{èmes} vêpres de la Toussaint	20h45 : vigiles commémoration défunts
Jeu 02/11	12h05 : messe défunts			
Ven 03/11			19h : vêpres pour les chrétiens du Proche-Orient	
Sam 04/11			19h : lucernaire-vigiles	
Dim 05/11	10h30 : messe		18h : messe / 19h : vêpres	

Références des textes de la fête de la Toussaint :

Apocalypse 7, 2-17 : « Voici une foule immense que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues »

I Jean 3, 1-3 : « Nous verrons Dieu tel qu'il est »

Matthieu 5, 1-12 : « Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux ! »

Référence des lectures du dimanche 5 novembre :

Malachie 1, 14b – 2, 2b.8-10 : « Vous vous êtes écartés de la route, vous avez fait de la Loi une occasion de chute »

(1 Th 2, 7b-9.13) : « Nous aurions voulu vous donner non seulement l'Évangile de Dieu, mais même nos propres vies »

(Matthieu 23, 1-12) : « Ils disent et ne font pas »

ÉVÉNEMENTS LITURGIQUES

1) Mardi 31 octobre, à 19h, lucernaire et vigiles solennelles pour entrer dans la *fête de la Toussaint* : l'Église honore ainsi la foule innombrable de ceux et celles qui ont été de vivants et lumineux témoins du Christ. Si un certain nombre d'entre eux ont été officiellement reconnus, par la "canonisation" et nous sont donnés en modèles, l'Église sait bien que beaucoup d'autres ont également vécu dans la fidélité à l'Évangile et au service de tous. C'est pourquoi, en ce jour de la Toussaint, les chrétiens célèbrent tous les saints, connus ou inconnus. Cette fête est donc aussi l'occasion de rappeler que tous les hommes sont appelés à la sainteté, par des chemins différents, parfois surprenants ou inattendus, mais tous accessibles.

2) Mercredi 1^{er} novembre : laudes à 8h30, eucharisties à 10h30 et à 18h. A 19h, nous célébrerons les deuxièmes vêpres de la Toussaint. Puis à 20h45, nous chanterons les vigiles pour la commémoration de tous les fidèles défunts. (Pour ceux d'entre nous qui veulent assister aux deux offices, nous proposons de partager un buffet rapide au presbytère).

3) *Célébrations aux cimetières* : une célébration de l'annonce de la Résurrection et de la bénédiction des tombes aura lieu mercredi 1^{er} novembre à 16h au cimetière Saint-Pierre, assurée par notre paroisse. Une célébration est également prévue à 15h au cimetière du Grand-Saint-Jean,

assurée par la paroisse Saint-Sauveur. Cette célébration se veut un message d'espérance et de foi dans la résurrection de la chair lors du retour du Seigneur. Vous savez que, la plupart du temps, les visites au cimetière ont un caractère assez strictement privé et familial. Pourtant, nos cimetières sont des lieux d'Église qui nous rappellent la promesse de la résurrection dont nous sommes les témoins. Pour manifester cette dimension communautaire et ecclésiale, nous proposons à tous ceux qui le veulent depuis plusieurs années déjà, de participer à cette prière commune au pied de la croix centrale du cimetière. Chacun de nous peut ensuite aller prier sur la tombe de ses défunts et y déposer un lumini, symbole de la lumière du Christ.

4) Jeudi 2 novembre, nous célébrerons la mémoire des défunts. Nous vous invitons donc à vous joindre à la prière de la communauté paroissiale pour la messe de 12h05 qui sera célébrée pour eux, tout particulièrement pour ceux qui sont décédés au cours de l'année. Les familles qui ont connu un deuil sont très sensibles au fait d'être entourées et soutenues par l'amitié et la prière de la communauté.

5) *Prière pour les chrétiens du Proche-Orient* : vendredi 3 novembre, nous prions pour nos frères chrétiens.

6) Dimanche 5 novembre, 31^{ème} dimanche du temps ordinaire. Lucernaire-vigiles, samedi 28 octobre à 19h.

ANNONCES PAROISSIALES

7) *Groupe confirmation* : premier rendez-vous vendredi 3 novembre à 19h pour les vêpres suivies de la rencontre au presbytère. Pour ceux qui se poseraient encore la question, vous pouvez envoyer un mail à la paroisse.

8) *Catéchèse des enfants du primaire* : rendez-vous mercredi 8 novembre à 14h, à l'église, pour la célébration de l'eucharistie. C'est une étape importante dans la

formation des enfants à la compréhension de la messe et nous rappelons aux parents que ce n'est pas facultatif !

9) *Culture et Foi* : la prochaine rencontre sur le thème le *silence de Dieu* aura lieu le mercredi 8 novembre à 20h30 au centre Saint-Jean. Présentation d'une nouvelle de Kafka intitulée « *Un champion du jeûne* » par Kevin CONTINI.

VIE SACRAMENTELLE

10) *Obsèques* : lundi 16 octobre, ont été célébrées les obsèques de Maurice SCHOTT, mardi 17 octobre, celles de Denis GONTARD et cette semaine, vendredi 27 octobre, celles de France BONNAUD. Nous prions pour eux et leurs familles.

SERVICES ET COMITES

11) *Chorale* : la semaine prochaine, il n'y aura pas de répétition. Rendez-vous le jeudi 9 novembre à 20h45.

12) *Une nouvelle saison de petits déjeuners devant l'église* commence dimanche 5 novembre vers 8h30 : ceux qui ont participé à ce service auprès de nos frères les plus pauvres l'an dernier peuvent témoigner de l'importance de ce geste. Comme l'an dernier, un groupe de lycéens sera présent avec l'équipe de bénévoles. Cela mérite d'être souligné, car c'est suite à l'engagement de leurs aînés que les plus jeunes découvrent le sens du service. Les étudiants de l'an dernier ayant réussi leurs examens et concours quittent Aix. Nous les remercions chaleureusement et leur souhaitons une bonne suite pour leurs études. N'hésitez pas à venir faire un tour sous la tente et à vous inscrire si vous souhaitez participer, ponctuellement ou régulièrement à ce service. Tous ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire à l'adresse suivante : michelbranthomme@gmail.com. D'avance, merci !

13) Outre l'action des petits déjeuners, la délégation de l'Ordre de Malte a également la mission permanente de centraliser les dons récoltés par les délégations du sud de la France dans son centre logistique de Saint-Cannat. Le centre de valorisation de lunettes des Milles permet de trier scientifiquement les verres en bon état et de les faire parvenir à divers pays d'Afrique (campagne : *La vue c'est la vie*). Le centre logistique de Saint-Cannat réceptionne également les radiographies argentiques qui sont traitées par un établissement spécialisé. Nous avons tous dans nos tiroirs, garages, celliers, caves, etc... des lunettes et d'anciennes radiographies argentiques dont nous ne savons que faire ni comment nous en débarrasser. Nous avons pensé qu'il vous serait pratique de déposer ces objets le dimanche matin, quand vous arrivez pour la messe, sous la tente. L'an dernier, cette collecte a remporté un vif succès, merci à tous ceux qui ont continué leur apport volontaire même en dehors de la campagne.

CONCERT

14) Il y a cinquante ans, que notre ami Dominique de WILLIENCOURT commençait sa formation de violoncelliste au conservatoire d'Aix (actuel hôtel de Caumont). Celui qui fut son premier professeur est aussi un ami, Marcel BARDON. Tous deux sont heureux de fêter cet anniversaire par un concert de violoncelle, comme il se doit, le vendredi 10 novembre

à 20h45. Ils ont choisi de donner ce concert dans notre église, et nous en sommes très honorés. Retenez dès maintenant cette date car il est important que nous soyons nombreux à fêter avec eux, dans l'amitié, ce magnifique itinéraire de chacun au cours duquel ils ont fait partager à tant de publics variés leur goût de la beauté manifestée dans la musique. N'hésitez pas à y faire participer vos enfants, car Dominique a commencé à l'âge de sept ans. Des tracts sont disponibles au fond de l'église, n'hésitez pas à en prendre pour faire connaître cet événement sympathique autour de vous.

DANS LA VILLE ET AILLEURS

15) **Les modes scientifiques de procréation** : l'insémination artificielle, la congélation des embryons, le don de sperme ou d'ovocytes ... toutes ces pratiques sont devenues courantes de nos jours, mais la question se pose de savoir si cette médecine de la reproduction ne risque pas d'être instrumentalisée pour permettre à l'homme de devenir le « créateur » de l'homme. Un panel de spécialistes tentera d'apporter des éléments de réponses sur ces questions qui touchent la personne et la filiation. Ce colloque est organisé par le laboratoire de Droit privé et de sciences criminelles et le laboratoire interdisciplinaire de Droit des médias et des mutations sociales. Il aura lieu le mardi 7 novembre de 9h à 17h, à la salle de colloque2, pôle multimédia (29 avenue Robert Schuman). Ouvert à tous et inscription gratuite avant le 7 novembre. Contacts : catherine.chouraki@univ-au.fr – 04 42 17 25 58 ou monette.lasco@univ-amu.fr - 04 86 91 43 16. Bulletins d'inscription disponibles sur les présentoirs.

16) Les amis de Dialogue proposent une conférence sur *Saint Paul ou l'évangile en marche*, donnée par le frère Daniel BOURGEOIS, le mercredi 8 novembre à 15h au temple de la rue Villars.

17) **Foi et Actualité** : jeudi 9 novembre, à 18h30 au temple de la rue Villars, conférence sur le thème *Mais où va l'Amérique ?* avec la politologue Alexandra de HOOP SCHEFFER. Buffet-partage en fin de rencontre. Participation aux frais : 5€

18) Jeudi 9 novembre, à 20h30, le père Stéphane CABANAC, nouveau curé de Saint Jean-Marie Vianney (94 avenue Fontenaille), propose une première rencontre de présentation de la lettre de Paul VI « *L'évangélisation dans le monde moderne* » du 8 décembre 1975, texte d'une actualité toujours saisissante.

19) A l'invitation des AFC, jeudi 9 novembre à 20h30 à la maternité catholique de l'Étoile, Edouard CORTES viendra témoigner et présenter son film. Edouard et Mathilde CORTÈS sont allés d'abord à pied à Jérusalem en voyage de noces, puis à pied à Rome quelques années plus tard avec leur trois petites filles dans une carriole tirée par un âne.

20) L'association des Racines pour les Ailes de la Maison des Lycéens propose aux élèves de seconde et de première un parcours d'orientation scolaire qui s'appuie sur une anthropologie chrétienne. Ce parcours déroule sur 5 mois (de novembre à mars). Pour plus de renseignements : contact@desracinespourlesailles.com ou 06 77 21 06 59.

21) Comme l'an dernier, quelques paroissiens faisant partie de la compagnie de théâtre « Les tréteaux levés », sont heureux de nous convier à leur représentation de la pièce *Ne coupez pas mes arbres* de William Douglas Home, le vendredi 10 et le samedi 11 novembre à 20h30 à l'auditorium de Cabriès. Réservation en ligne : www.weezevent.com/mesarbres

22) A l'occasion de l'attentat terroriste du 1^{er} octobre à la gare Saint-Charles à Marseille, certaines autorités politiques ont utilisé une stupéfiante expression linguistique pour caractériser cet attentat. Le frère Daniel a relevé cette étrange façon de parler dans un article que vous pourrez retrouver sur l'édition française de *l'Osservatore Romano* : http://www.osservatoreromano.va/vaticanresources/pdf/FRA_2017_043_2610.pdf

23) La lettre pastorale de Mgr DUFOUR sur la consécration du diocèse à la Vierge Marie, est toujours disponible sur les présentoirs au fond de l'église, ainsi qu'un petit tract où vous pourrez inscrire vos intentions de prière à cette occasion et les rapporter au presbytère.

24) Mieux comprendre pour vivre pleinement le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer : samedi 2 décembre avec le père Michel DESPLANCHES et la confrérie des saintes Maries. Renseignements et inscriptions au service diocésain des pèlerinages 04 42 17 59 14 ou pelerinages@catho-aixarles.fr

25) Retraite du 10 au 16 décembre sur le thème *Le disciple du Christ dans l'évangile de Jean* prêchée par Monseigneur Albert ROUET, archevêque émérite de Poitiers, au foyer de charité de Sufferchoix à Lambesc. Inscriptions soit par mail secretariat@foyer-sufferchoix.fr ou par téléphone au 04 42 57 14 86.

UN SIGNE DE VITALITE DE NOTRE PAROISSE : DE NOUVEAUX TRAVAUX

Vous savez tous que les travaux de l'église avancent, puisque la partie supérieure du clocher délivrée de ses échafaudages laisse deviner ce que sera la restauration globale de la façade. Actuellement, a lieu l'assainissement de la petite cour qui est derrière la chapelle du saint-Sacrement et le transept nord : en effet les conditions de salubrité étaient vraiment déplorables et le système d'écoulement des eaux pluviales provoquaient régulièrement des inondations dans l'église.

L'intervention de l'entreprise Paccard se situera sans doute dans les premiers mois de 2018. Ils invitent ceux que cela intéresse à venir à la fin de ce mois à Sevrier (près d'Annecy) pour écouter sonner les trois cloches fondues en 2013, auxquelles viendra s'ajouter notre ancienne cloche.

On espère que tous ces travaux concernant l'église vont s'achever pour le printemps prochain. Ils relèvent du financement public sauf une intervention demandée par notre association des Amis de Saint Jean de Malte qui a pris en charge la fermeture des fenestrons de la flèche du

clocher dont les anciens grillages n'empêchaient plus les volatiles d'entrer dans le clocher et d'y faire leurs nids. Encore merci à Madame le maire d'avoir tout fait pour que ces travaux se réalisent dans des délais raisonnables.

Mais il y a également d'autres projets de travaux à l'intérieur du presbytère qui sont, eux, à la charge de la paroisse. En effet, dans les différentes campagnes de travaux pour réhabiliter le presbytère (qui date quand même du XVII^e siècle), nous n'avions pas pu engager une remise à neuf de la partie la plus ancienne de la maison, à savoir la cuisine et le réfectoire. Or, cette partie de la maison est la plus endommagée : il n'y a pas de vide sanitaire ce qui provoque de l'humidité ; les conduites de gaz ont provoqué plusieurs incidents durant l'année qui vient de s'écouler, et notamment il a fallu couper le gaz pendant plusieurs jours face au danger réel de fuites ; enfin plusieurs conduites d'eau ont occasionné des fuites récurrentes et endommagé le mur ouest de cette partie de l'édifice.

Grâce à un legs fait à la paroisse, nous pouvons envisager des travaux. Rendre la cuisine plus fonctionnelle, rénover les réseaux pour le gaz, l'eau et l'électricité, changer la chaudière qui a plus de 40 ans. Nous espérons que les travaux pourront commencer d'ici la fin de l'année.

Vous savez que l'administration diocésaine autorise les paroisses à recevoir des dons déductibles des impôts, si donc, vous souhaitez participer à ces travaux de

rénovation, votre aide sera la bienvenue. Vous savez aussi que nous essayons de faire en sorte que le presbytère soit le plus accueillant possible pour tous, notamment pour les nombreuses rencontres conviviales et pastorales qui s'égrènent au fil de l'année. C'est dans ce but que nous entreprenons ces travaux. Merci de votre aide !

Frère Daniel Bourgeois

INTENTIONS DE MESSE ? : QUAND ON S'AIME, ON NE COMPTE PAS ...

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, de la commémoration des défunts (le « jour des morts »), une coutume bien établie depuis le 10^{ème} siècle consiste à offrir des intentions de messe pour les défunts de nos familles. Cette coutume n'a pas été à l'abri de certaines déviations et ce n'est pas un hasard si au moment de la Réforme, on a parfois critiqué un certain « trafic » de messes pour obtenir le salut de ceux qui s'étaient comportés de façon « pas très catholique » durant leur vie. C'est pourquoi il est important de bien avoir présents à l'esprit un certain nombre de repères théologiques, pour ne pas tomber dans une vision purement « économique » des offrandes de messe.

Premier point : il faut rappeler que le fait de prier pour nos défunts durant l'eucharistie, est une attitude parfaitement légitime dans la perspective catholique. C'est la conséquence de ce que nous proclamons dans le *Credo* : « **je crois à la communion des saints** », cela signifie que tous les baptisés sont liés les uns aux autres (liens de communion) par la grâce du baptême. Par conséquent, toute célébration eucharistique est l'occasion de réactiver tous les liens de charité et de foi qui nous lient les uns aux autres. Dans ma participation à l'eucharistie, je suis lié à tous mes frères vivants et morts et il faut même ajouter : que ces frères soient chrétiens ou non (dans la mesure où leur mort est un véritable baptême). A force d'avoir individualisé les intentions de prière, on a « oublié » ce lien universel qui nous rattache tous au **Christ comme unique source de vie, d'amour et de salut.**

Le deuxième point qui dérive du premier, peut se formuler ainsi : dans ce tissu infini des liens qui nous unissent, nous croyons que perdurent par-delà la mort ceux que nous avons tissés avec les personnes qui nous étaient les plus proches sur la terre. Il ne s'agit pas pour nous de nous figer dans un souvenir morbide de nos frères et sœurs défunts, mais de reconnaître que le Christ prolonge et fait grandir d'une manière nouvelle tout ce que nous avons construit ensemble. Quand nous prions pour nos défunts, nous nous réjouissons d'abord de ce que nous avons partagé avec eux sur la terre et nous affirmons dans la foi que désormais, même si ces liens sont différents, **ils continuent de s'approfondir et de nous faire grandir dans la foi.** En effet, beaucoup d'entre nous peuvent éprouver, lors d'un deuil, que nous nous sentons transformés au plus intime de nous-mêmes. Car l'être cher que nous avons perdu ne se réduit pas à un « souvenir » mais il est une présence nouvelle. Faire son deuil pour un chrétien c'est précisément découvrir cette relation nouvelle avec eux.

Le troisième point : ce que nous disons de la communion entre vivants et morts peut se dire aussi de la communion entre les vivants. Quand nous voulons prier pour quelqu'un, c'est encore le Christ qui approfondit notre relation avec cette personne pour qui je prie, même et surtout si cette relation est fragile ou menacée. C'est encore un effet de la communion des saints et c'est précisément la raison pour laquelle on choisit l'eucharistie pour donner des intentions de prière, puisque c'est le moment où la communion des saints est **la plus vivante et la plus profonde.**

Quatrième point : et l'offrande de messe dans tout ça ? Ce n'est pas une manière d'offrir de l'argent à Dieu ou à l'Eglise pour que nous soyons exaucés plus facilement. Une telle attitude est considérée comme de la simonie (du nom d'un magicien qui s'appelait Simon et qui voulait acheter aux apôtres le pouvoir de faire comme eux des miracles). L'offrande que l'on peut donner (mais qui n'est pas obligatoire) est le signe de reconnaissance de notre part pour cette magnifique et généreuse communion que Dieu établit entre nous et ceux pour lesquels nous prions. C'est le « bouquet de fleurs » que l'on offre quand on est accueilli à la table d'amis qui nous ont invités et non pas le « salaire » que l'on verserait à Dieu pour qu'il exécute nos désirs. Il ne faut pas pour autant occulter le fait que cette offrande de messe aide les prêtres à vivre, surtout dans les pays où ils n'ont pas de salaire officiel. Nos réflexes économiques modernes nous ont trop incités à voir les choses uniquement sous cet angle. Mais il serait grand temps de prendre un peu de recul et de retrouver la racine de notre vrai bonheur : découvrir que l'amour de Dieu est capable de nous unir tous en une seule famille, l'humanité tout entière, l'Eglise du Ciel et de la Terre.

CONTRIBUTION PAROISSIALE

Vous pouvez soutenir notre paroisse par un don

Prénom et Nom :

Adresse :

Verse la somme de € pour la paroisse Saint-Jean-de-Malte.

Je désire un reçu fiscal

OUI NON

A Aix-en-Provence, le2017

Signature

Ci-joint, mon chèque à l'ordre de **A. D. Paroisse Saint-Jean-de-Malte**